

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

4 NOVEMBRE 2025

Présents : Oriane Mougnot, Odile Prince, Jean-Marc Savoye, Guy Savoye, Yves Jobert, Christel Aubert-Poignot, Jean-Pierre Cusey, Isabelle Mettetal, Jacques Martin, Christine Euvrard.

Absents excusés : Laurent Bouvot, Cyril Lepeut.

Absente non excusée depuis le 31.01.2023 : Chantal Kaïchouh.

Absent non excusé depuis le 07.05.2024 : Gilles Jobert.

Secrétaire de séance : Mme METTETAL Isabelle.

- A l'unanimité, le conseil décide l'achat d'une parcelle située en zone humide, afin d'y effectuer des travaux de réhabilitation.
- La commission de contrôle des listes électorales se réunira avant la fin de l'année sous la présidence de Christine Euvrard, pour effectuer une mise à jour et procéder aux radiations des personnes ayant quitté la commune.
- L'inauguration du bâtiment multiservices, prévue initialement début décembre, est reportée au samedi 17 janvier à 10h30. En effet les fortes chutes de pluie ont retardé les travaux de terrassement et provoqué le recul de la réception du chantier.
- La plantation de la seconde travée des arbres de l'allée du stade, sera effectuée avant la fin de l'année. Comme pour la précédente, cinq arbres seront plantés pour chaque naissance d'un enfant de la commune.
- Après l'incendie ayant provoqué la destruction totale du four communal, une étude a été demandée à l'entreprise Lease Protect, spécialiste de la vidéo protection des bâtiments publics, afin de mettre en place un système de surveillance sur différents bâtiments communaux. Le conseil est favorable à cette solution, mais demande au maire l'établissement d'autres devis comparatifs.
- Le conseil a pris connaissance du devis de La Banque Postale, quatrième banque sollicitée pour présenter ses propositions de prêt finançant la construction du bâtiment multiservices. Le choix définitif sera effectué lors du dernier conseil de l'année.
- A l'unanimité, le conseil décide l'attribution d'une aide d'urgence de 1300€, qui sera versée à Steven Gallot, notre boulanger, privé de toute ressource. Steven a racheté du matériel grâce aux dons reçus sur une cagnotte en ligne, afin de reprendre son activité le plus rapidement possible. Il travaillera dans un premier temps dans un laboratoire mis à sa disposition gratuitement aux Hays, avant de revenir à Neublans-Abergement pour vendre son pain dans le bâtiment multiservices. Vous serez avertis de la reprise des ventes et nous vous invitons à faire preuve de solidarité, en achetant ses produits.
- A l'unanimité, le conseil décide, dans le cadre de l'incendie du four communal, de confier la défense des intérêts de la commune au cabinet BEAL. Ce cabinet est spécialisé dans la défense des victimes d'incendie et ses honoraires seront pris en charge par notre compagnie d'assurance.
- Un marché de Noël se tiendra cette année salle Simone Puget, ainsi qu'en extérieur avec près de 40 exposants, le samedi 13 décembre de 10h00 à 19h00. Organisé par l'association de Fil en Aiguilles, il permettra également de se restaurer sur place. Les bénévoles de l'association qui se sont beaucoup investies dans l'organisation, vous espèrent nombreux(ses) tout au long de la journée.
- Les cérémonies du 11 novembre auront lieu à 10h30 à Abergement Saint Jean et 11h00 à Neublans. Le verre de l'amitié sera servi salle Simone Puget à l'issue de la seconde cérémonie.
- La gendarmerie nous informe d'une hausse importante des cambriolages dans le Jura. Dans notre secteur, 2 cambriolages ont eu lieu à Longwy et 1 à Petit-Noir. N'hésitez pas à signaler tout fait suspect en mairie et à la gendarmerie.

➤ Une famille du village a été victime de l'arnaque décrite dans le compte-rendu du mois d'octobre. Un faux conseiller bancaire appelle à propos d'une opération soi-disant passée à l'étranger. Comme vous n'êtes pas à l'origine de cette opération, il vous explique qu'un coursier va venir récupérer votre carte bleue et enregistrer une opposition. Un coursier arrive quelques minutes plus tard, coupe la carte en deux parties, demande le code et repart. Il recolle la carte, se rend à un distributeur et retire le maximum du compte. Soyez donc très vigilants et en cas de doute appelez la gendarmerie.

➤ Mise au point :

Les élections municipales approchent et avec elles les rumeurs fantaisistes voire mensongères.

Dernière en date : la mairie saccagerait la forêt communale pour pouvoir payer les travaux du bâtiment multiservices.

Si c'était le cas nous n'aurions pas placé 6 hectares de forêt en îlots de sénescence, qui nous empêcheront de toucher aux arbres pendant 30 ans. Les coupes de bois annuelles rentrent dans un plan de gestion durable d'une durée de 20 ans. Nous sommes donc actuellement dans le plan signé en 2011 par le maire précédent, qui se terminera en 2030.

Depuis notre prise de fonction en 2020, nous avons volontairement coupé moins de la moitié des volumes que l'ONF nous demandait d'abattre. Cette année l'ONF proposait l'abattage de 400 m3 et sur demande de la commune ce sont environ 250 m3 qui ont été coupés.

Depuis 2020, les volumes abattus sont les suivants :

2020 : 237 m3. **2021** : 475 m3. **2022** : 145 m3. **2023** : 85 m3. **2024** : 85 m3 **2025** : 250 m3.

Les volumes des années 2023 et 2024 étant très faibles, ils ont été partiellement compensés en 2025.

Certaines parcelles sont exploitées intégralement pour être replantées et diversifiées. D'autres parcelles exploitées sont laissées en régénération naturelle.

Ces choix sont toujours ceux des techniciens de l'ONF.

Je rappelle à ces « SPECIALISTES » de la gestion communale que la forêt est également une ressource financière pour une commune. Personne ne proteste dans le Haut-Jura quand les bûcherons abattent plusieurs milliers de m3 de résineux qui constituent la principale ressource financière des communes forestières.

Le Maire, Guy SAVOYE